



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MARS

Date :
11/05/2026

MESSAGE D'ALERTE RAPIDE SANITAIRE

Référence :
n°2026_06

Émetteurs :

Direction générale de la santé

À l'attention de :

Etablissements de santé, SAMU

ZONE GÉOGRAPHIQUE CONCERNÉE

Nationale Territoriale

Alerte internationale – Cluster de cas d'hantavirus

MESSAGES CLÉS

- Un foyer épidémique de syndromes infectieux respiratoires graves est survenu sur le navire de croisière MV HONDIUS de pavillon néerlandais dans l'Atlantique sud avec à son bord 147 passagers de 23 nationalités. Les analyses biologiques ont permis d'identifier l'agent pathogène incriminé qui est un hantavirus de la souche Andes (ANDV).
- Un premier cas confirmé a été identifié le 11 mai 2026 sur le territoire national.
- Des recommandations relatives à la prise en charge des cas probables et confirmés ainsi que des personnes contacts ont été élaborées en lien avec les experts nationaux et internationaux.



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mesdames, Messieurs,

Le samedi 2 mai, un foyer épidémique à hantavirus associé à plusieurs formes graves et décès est survenu sur le navire de croisière MV HONDIUS dans l'Atlantique sud comportant 147 passagers. Cinq ressortissants français étaient présents à bord de ce navire. Ces personnes ont été rapatriées sur le territoire français le dimanche 10 mai. Une d'entre-elles a présenté des symptômes pendant le vol et a été hospitalisée pour prise en charge et isolement. Les résultats de la PCR sont positifs, **il s'agit donc désormais d'un cas confirmé**, hospitalisé en isolement au sein de l'établissement de santé de référence pour le risque épidémique et biologique (ESR REB). Les quatre autres, asymptomatiques, ont été placées en quarantaine en milieu hospitalier le temps d'une évaluation complète et de la réalisation de prélèvements nécessaires. Les résultats des premières PCR pour ces quatre personnes sont négatifs. Une réévaluation à l'issue des résultats de prélèvements complémentaires permettra de définir la durée du maintien en hospitalisation (qui pourra aller jusqu'à 42 jours, durée maximale d'incubation de la maladie).

A ce stade, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Centre européen pour la prévention des maladies (ECDC) considèrent que le risque pour la santé humaine associé à cette situation est faible pour la population générale et modéré pour les passagers du bateau.

Un message DGS-Urgent a été adressé ce jour aux professionnels de santé libéraux leur recommandant de contacter sans délai le SAMU-Centre 15 et l'ARS devant tout cas probable ou confirmé¹. Une réunion de coordination sera alors organisée avec les acteurs concernés (infectiologue référent, SAMU, Santé publique France, Centre national de référence des hantavirus, mission nationale de coordination sur le risque épidémique et biologique (COREB), ARS, Centre de crises sanitaires) afin de réaliser le classement du cas, d'organiser sa prise en charge en ESR REB et définir les prélèvements à réaliser.

Je vous remercie de l'appui que vous pourrez apporter, qui sera susceptible d'évoluer en fonction de l'évolution de la situation.

Pr Didier LEPELLETIER

Directeur Général de la Santé

Original signé



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

¹ Un cas **probable** est une personne présentant les signes et symptômes d'un cas suspect ET ayant un lien épidémiologique connu avec un cas confirmé ou probable d'hantavirus des Andes.

Un cas **confirmé** est un cas pour lequel un diagnostic d'infection par un Hantavirus a été confirmé par PCR ou présence d'IgM et d'IgG par sérologie.



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pour rappel, les hantavirus sont des virus de la famille des *Hantaviridae*. Les Hantavirus zoonotiques peuvent être séparés en 2 groupes : **fièvres hémorragiques à syndrome rénal (FHSR) et syndromes cardio pulmonaires à Hantavirus (HPS)**. Les premiers cas de HPS ont été décrits en 1993. Ils ont pour hôte naturel certaines espèces de rongeurs différentes selon l'Hantavirus concerné qui, une fois infectés, restent des porteurs sains (le virus est présent dans les urines et les selles) et constituent un excellent réservoir de ces virus.

Une transmission interhumaine n'a été décrite que pour des rares cas d'infection à virus Andes, un hantavirus endémique en Amérique du Sud. Il peut aussi se transmettre entre humains lors de contacts étroits et prolongés. Après une incubation d'environ 1 à 6 semaines, la maladie débute comme un syndrome grippal avec fièvre, courbatures et fatigue. Les formes graves peuvent évoluer vers une atteinte rénale ou une détresse respiratoire sévère.

Le diagnostic repose sur la réalisation d'une sérologie (recherche d'anticorps) ou d'une RT-PCR (détection directe du virus par l'ARN). Il n'existe actuellement ni traitement spécifique ni vaccin ; la prévention repose donc sur la rupture de la chaîne de transmission.

Pour informations complémentaires :

[La maladie | Santé publique France](#)

[Informations et recommandations sur les hantavirus - Institut Pasteur](#)

[Hantavirus - Spécifiques - Fiches et procédures - COREB Mission Nationale](#)